

LE PARTICIPE

Mode du verbe ainsi nommé parce qu'il participe à la fois de la nature du verbe et de la nature de l'adjectif.

Exemples.

- *La neige, fondant et ruisselant le long de la pente rocheuse, brillait au soleil.*
- *Elle secoua ses longs cheveux blonds ruisselants de pluie.*

Le participe n'a pas de valeur modale propre.

Selon les cas, il peut marquer aussi bien une action certaine, réelle, qu'une action plus ou moins incertaine, hypothétique. Il ne prend une valeur modale que par le contexte dans lequel il est employé.

L'INDICATIF

L'indicatif est, comme son nom le dit, le mode qui indique, et indiquer c'est faire voir. Or, on ne fait voir que ce qui existe, comme fait un guide qui indique les tableaux les plus remarquables dans un musée.

Mode qui fait connaître que l'action ou l'état existent réellement.

Mode du réel, l'indicatif permet d'exprimer ce que nous constatons.

Exemple. : *Tu manges trop.*

A l'indicatif, l'énonciateur considère l'action comme un fait qui se réalise et qui se situe à une époque déterminée.

Mise en garde.

Une forme verbale n'a pas une valeur modale fixée une fois pour toutes. On ne doit pas se fier aveuglément à la forme du verbe pour déterminer le temps et la modalité qu'il exprime : il faut examiner de près le sens de la phrase dans laquelle il est employé.

Exemples :

- « *Si je venais, me recevriez-vous ?* » : L'imparfait de l'indicatif marque une action hypothétique.
- « *Si nous sortions ?* » : L'imparfait de l'indicatif marque une supposition.
Il a alors la valeur modale d'un conditionnel.